



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général  
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Haute-Savoie  
Gruffy  
le Semnoz, le Grand Crêt, Peron-est

## Les alpages du Semnoz [EN COURS]

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002477

Date de l'enquête initiale : 2015

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : monographié

### Désignation

Dénomination : ensemble pastoral

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé ; isolé ; isolé ; isolé

Références cadastrales :

### Historique

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle, 1er quart 20e siècle

### Description

#### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; bois

Matériau(x) de couverture : tôle ondulée, tôle nervurée

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; toit à longs pans, demi-croupe

### Statut, intérêt et protection

Protections :

Statut de la propriété : propriété privée, propriété de la commune

### Présentation

#### Évolution historique [à compléter]

18 janvier 1442 sentence arbitrale du conseil résidant auprès de Philippe de Savoie, comte de Genevois, au sujet de la délimitation de la seigneurie de Gruffy appartenant à Jean de Compey. Le sire de Gruffy avait le droit de percevoir des redevances sur les gens qui allaient faire paître les bestiaux ssur le Semnoz et construire des granges et des chalets. Suit la transcription de l'acte pour la délimitation (AC Gruffy, Boîte 3D 1, Monographie. Faits divers. Dates importantes. Cahier papier. Mss.)

Les moines d'Hautecombe avaient obtenu, le 18 août 1202, moyennant trois sols genevois de servis annuel et cent sols d'introge, de Jacques et de François, seigneurs de Cengle et de Glapigny, le droit de pacage dans la partie de la montagne du Semnoz qui leur appartenait. Ce droit comprenait, en outre, la faculté de passer sur le territoire de Glapigny, en montant,

et sur celui de Cengle, en descendant, de faire paître les animaux sur tout le parcours, et enfin celle de séjourner une nuit dans chacun des deux trajets (Morand).

Sur la mappe sarde (vers 1730), aucun chalet n'est représenté. Le secteur occupé par les futur chalets Daviet, Dagand et Dussolier correspond à des pâturages appartenant au baron Bernard-Joseph de Menthon ; celui du chalet de Gruffy est un pâturage appartenant déjà à la communauté des habitants de Gruffy.

Arrêté préfectoral n°78-2760 du autorise la création de l'association foncière pastorale du Semnoz en cours. Communes concernées Gruffy, Leschaux, Saint-Eustache, Allèves, Quintal, Viuz-la-Chiésaz. Siège à la mairie de Leschaux.

Remembrement 1959-1974. Piste forestière du Péron : création et amélioration 1996. (AC Gruffy, boîte M2) . En 1995 le SIPAS a ouvert une piste de 2 km entre les chalets de Leschaux et ceux de Gruffy (Bulletin municipal de Gruffy, 1995. AC Gruffy, boîte 3D 6).

Inauguration de la piste forestière des Econdus : accès au chalet de Gruffy par la branche sud, au plateau des Saillels jusqu'aux anciennes mines de fer par la branche nord (Bulletin municipal de Gruffy, n°4, décembre 1992. AC Gruffy, boîte 3D 6).

Projet d'édification d'une stèle hommage aux maquisards du Semnoz en 1996 ou 97, avec mise en valeur du chemin vers la baraque du maquis (Bulletin municipal de Gruffy, 1995. AC Gruffy, boîte 3D 6). 3 mai 1998. Inauguration de la stèle du Semnoz. (AC Gruffy, boîte R2).

## Description du site

le Crêt de Châtillon culmine à 1699 m. Vaste pré d'alpage sur le sommet arrondi du Semnoz, essentiellement entre 1550 et 1650 m.

Les chalets sont édifiés autour de 1600 m, le plus haut étant le chalet Dussolier, à 1640, et le plus bas le chalet de Gruffy, à 1550.

chalet de la Pesse : relié à la fois aux alpages d'Allèves et du Semnoz

## Architecture

chalets isolés, à bâtiments multiples.

exploitation agro-pastorale

accès grâce à la route, puis une piste carrossable pour tous les véhicules jusqu'au sommet : tourisme possible

station de ski

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AC Gruffy. 3D : 1. Monographie communale, 1790 à 1854 (s.d.)**  
AC Gruffy. 3D : 1. **Monographie communale, 1790 à 1854.** Cahier papier. Mss. (s.d.)  
AC Gruffy : 3D : 1
- **AC Gruffy. 3D : 6. Administration générale.**  
AC Gruffy. 3D : 6. **Administration générale.** Inventaire communal 1998. Bulletins municipaux 1985-1995.  
AC Gruffy : 3D : 6
- **AC Gruffy. M2. Bâtiments communaux.**  
AC Gruffy. M2. **Bâtiments communaux.** Chalet communal du Semnoz, fermages 1897-1988. Chalet communal, restauration 1901-1907. Bureau de poste et poids public, construction 1901-1909 (plan). Presbytère location, 1915-1916. Monument aux morts, érection 1923 (plan). Ferme du Chêne, vente 1929. Ecole, réparations 1937 ; construction garage 1938. Vue de la cure de Gruffy en 1732, dessin à l'encre, sd. École, grosses réparations 1946-1954 (plan). Mairie-école, réaménagement 1962-1970 (plan). Chalet d'alpage construction 1976-1981.  
AC Gruffy : M2
- **AC Gruffy. R2. Instruction publique, sciences, lettres et arts, sports, loisirs, associations**  
AC Gruffy. R2. **Instruction publique, sciences, lettres et arts, sports, loisirs, associations.** Dont : MH, arrêté de classement du hangar des pompiers et d'un fragment d'inscription funéraire 1944.  
AC Gruffy : R2

## Bibliographie

- **MORAND, Laurent. Les Bauges : histoire et documents. Vol. II : Seigneurs ecclésiastiques. 1890**  
MORAND, Laurent. **Les Bauges : histoire et documents. Vol. II : Seigneurs ecclésiastiques.** Chambéry :  
Imprimerie savoissienne, 1890.  
p. 279-283

## Illustrations



L'alpage du Semnoz vers le chalet  
Dussolier ou chalet des Frêtes.  
Phot. Thierry Monnet  
IVR82\_20157402265NUCA



Vue générale des chalets Dagand.  
Phot. Thierry Monnet  
IVR82\_20157402283NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Le pastoralisme dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges (IA00141285)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Chalet de la Pesse (IA74002467) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Allèves, les Garennes, Chalet de la Pesse  
Chalets Dagand (IA74002268) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Gruffy, le Grand Crêt,  
Chalets Daviet (IA74002267) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Gruffy, le Grand Crêt,  
Chalets de Gruffy (IA74002269) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Gruffy, Peron-est,  
Chalets de l'Abbaye (IA74002270) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Viuz-la-Chiésaz, Au Semnoz,  
Chalets de Leschaux (IA74002263) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Leschaux, Semnoz,  
Chalets des Vernettes (IA74002264) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Leschaux, les Vernettes,  
Chalets Dussolier puis Chalets des Frêtes (ou Sur Frettes) (IA74002266) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Gruffy,  
le Semnoz,  
Chalets du Villard (IA74002261) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Leschaux, le Villard,

Auteur(s) du dossier : Jérôme Daviet, Thierry Monnet, Caroline Guibaud, Caroline Guibaud

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du  
Massif des Bauges



L'alpage du Semnoz vers le chalet Dussolier ou chalet des Frêtes.

IVR82\_20157402265NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des chalets Dagand.

IVR82\_20157402283NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation